

*Génération  
Sans  
Tabac*



**CAMPUS W  
UN ESPACE SANS  
TABAC**



## Extension de l'interdiction de fumer

A partir du 1er janvier 2025, l'interdiction de fumer sera étendue en Belgique à divers lieux en plein air. Cela signifie que vous ne pourrez plus fumer aux endroits suivants:

- Dans les lieux en plein air accessibles au public, tels que Campus W.
- **Dans un rayon de 10 mètres aux entrées et sorties des lieux accessibles au public suivants:** la bibliothèque, la crèche Snoopy, Kind & Gezin ...

Il est interdit de fumer à l'intérieur de la zone désignée :



Les personnes qui souhaitent encore fumer peuvent le faire à l'extérieur de cette zone.

Remarque : vous devez avoir un cendrier de poche avec vous. Si ce n'est pas le cas, les gardiens de la paix-constatateurs peuvent vous infliger une amende (Ordonnance de police relative à la collecte des déchets ménagers du 24/11/2024).



### Pourquoi une extension ?

Chaque semaine, en Belgique, des centaines d'enfants se mettent à fumer. Parmi les personnes qui fument quotidiennement, une sur cinq (19%) a commencé avant l'âge de 16 ans, et presque la moitié (48%) entre 16 et 18 ans. Des chiffres qui interpellent, vous ne trouvez pas? **La commune de Wemmel veut permettre à ses enfants de grandir dans un monde sans fumée** et soutient pour ce faire la campagne 'Génération sans tabac'.

Jouer et faire du sport, c'est bien plus cool dans un environnement sans tabac! Cela évite aux enfants de respirer de la fumée et cela réduit le risque de brûlures. De plus, **les enfants seront ainsi moins tentés de suivre le mauvais exemple.** Car être en contact avec la cigarette augmente le risque de devenir fumeur.

## Les amendes

- Les amendes pour violation de l'interdiction de fumer peuvent aller de 208 euros à 8 000 euros.
- La police est chargée de l'application de la loi du 22 décembre 2009. Les inspecteurs de l'inspection des produits de consommation du SPF Santé publique sont chargés de constater les infractions à l'interdiction de fumer.

## En savoir plus?

### D'autres questions?

[www.health.belgium.be/nl/NODE/45924](http://www.health.belgium.be/nl/NODE/45924)

### Vous aimeriez arrêter de fumer, mais vous ne savez pas comment vous y prendre?

[www.tabacstop.be](http://www.tabacstop.be)



**wemmel**